

Pilotage des SI de l'Etat : Jacques Marzin et la Disic prennent la main

Comme il le laissait entendre dans [une interview](#) dans nos colonnes en mai dernier, Jacques Marzin, le DSI de l'Etat (son titre officiel est directeur de la Disic, la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication) a vu ses prérogatives étendues dans le courant de l'été. Rappelons que la Disic pilote les chantiers de mutualisation de l'informatique de l'Etat, des chantiers qui doivent permettre d'[économiser entre 25 et 40 %](#) sur les coûts en prestations, matériels, logiciels, réseaux et télécoms. Soit un total de 2 milliards d'euros par an de dépenses aujourd'hui.

Pour mener à bien ce chantier, [un décret](#) paru au Journal Officiel du 6 août (2014-879) place sous l'autorité directe du Premier ministre – dont dépend la Disic – **les infrastructures informatiques, les réseaux de communication ainsi que les applications partagées** (« services numériques d'usage partagés » et « systèmes d'informations relatifs à des fonctions transversales des administrations de l'Etat » en jargon administratif). Autrement dit, et même si [un arrêté](#) atténue la portée du décret, la Disic va récupérer le pilotage de la production informatique et des systèmes de communication. Une responsabilité directe dont la Disic disait avoir besoin pour parvenir rapidement à des résultats sur les chantiers de mutualisation (déploiement du réseau interministériel de l'Etat, mutualisation des datacenters...).

Un conseil pour discuter des grandes orientations

Le directeur de la Disic gagne également **un droit de regard sur les plans d'investissement** des différents ministères et, même, la capacité à émettre **un avis sur les projets ministériels** dépassant un certain budget. Ce seuil doit être fixé par arrêté du Premier ministre et du ministre du Budget.

En contrepartie, les ministères obtiennent la création d'un nouvel organe de consultation, **le conseil du système d'information et de communication de l'Etat**, qui réunira les secrétaires généraux des ministères, le DSI de la Défense, le directeur de l'Anssi, le directeur du budget et le directeur des achats de l'Etat notamment. Présidé par Jacques Marzin, ce conseil discutera des grandes orientations en matière d'évolution des SI, notamment sur les chantiers de mutualisation.

Ce pilotage réunifié peut être interprété tant comme la volonté de l'Etat d'accélérer la mise en place d'infrastructures mutualisées entre les différents ministères (hors des systèmes utilisés pour des besoins spécifiques comme ceux renfermant des informations classifiées) que comme une conséquence des errements constatés sur les projets Chorus (progiciel comptable de l'Etat, aujourd'hui en production auprès de 53 000 utilisateurs) et surtout ONP (Opérateur National de Paie, projet de mutualisation des RH [sabordé en mars dernier](#) suite à [un rapport de Jacques Marzin](#)). Des projets qui ont montré la difficulté de coordonner une organisation interministérielle (l'AIFE pour Chorus et l'ONP pour le projet éponyme) avec les différents ministères.

En complément :

[Jacques Marzin, DSI de l'Etat : « moins de 20 datacenters pour l'ensemble de l'Etat »](#)